

## **Question orale de Kattrin Jadin à Koen Geens (VPM Justice, Régie des Bâtiments et Affaires européennes) sur "Le bâtiment de la Justice à Saint-Vith"**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, à la suite de la décision de la réforme des justices de paix, la justice sera rendue à Saint-Vith "sous l'arbre", comme vous l'avez appelé de vos vœux. Cependant, les institutions de la justice de paix sont toujours dans ce bâtiment, encore en principe jusqu'en 2022. Je parle du bâtiment de la Klosterstraße à Saint-Vith. J'aurais voulu savoir ce qu'il adviendra de cette institution et de son hébergement futur. Il me semble qu'il s'agit d'un bâtiment de l'État. Quelle sera sa future affectation?

**Koen Geens, ministre:** Madame Jadin, le bâtiment est la propriété de la SA Fedimmo. Le contrat de bail avec la Régie des Bâtiments est résiliable au plus tôt le 27 décembre 2024 et comprend également le bâtiment adjacent où est logé le SPF Finances. Il sera encore bien temps de discuter de l'avenir et de la future demande d'espace avec les clients fédéraux. Il appartient au propriétaire de décider de l'avenir du bâtiment, après une éventuelle résiliation du bail avec la Régie des Bâtiments.

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, une fois n'est pas coutume, j'ai été mal informée. Je pensais que le bail prenait fin en 2022 c'est en fait en 2024. Comme vous le dites, trois services publics fédéraux y sont logés. J'espère avoir l'occasion, avec vous, puisque nous travaillons bien ensemble - ou avec votre successeur -, de reprendre les discussions au sujet de leur future affectation. Beaucoup de services publics fédéraux aimeraient demeurer à Saint-Vith et je m'en ferai l'écho.